

## Annexe 2

(Feuille de route : juin 2018)

Chers Amis,

Suite à notre voyage et à l'A.G.O., compte tenu des observations, discussions et réunions ... je vous propose cette feuille de route pour vous aider dans ce qui ressemble plus à une mission qu'à un travail.

### **1 - Dès réception du transfert :**

- Renvoyer au siège, **un accusé de réception signé** (la copie de la feuille de transfert)
- **Faire le budget mensuel** c'est-à-dire la répartition financière pour tous les secteurs par exemple : alimentation (PPN + BAZAR), écolage, indemnités, JIRAMA etc ... sans oublier les réserves (prévisions et provisions), santé ...  
Ce travail se fait EN BUREAU : c'est une réunion très importante.
- Donner au Responsable les moyens de diriger dans les meilleures conditions possibles son Centre. Il faut l'aider, l'assister, le conseiller, c'est le travail du Bureau.
- Le Responsable du Centre **exécute le budget** préalablement défini, il **ordonne les dépenses**, il tient en « relation » avec le trésorier, la saisie comptable journalière, il prépare avec lui la comptabilité du mois qui après être **visé par le Bureau est envoyé au siège** (Trésorier : M. PATUREAU et le Président : JC SERTIER)
- Le Responsable met en place une **CAISSE PHYSIQUE**
- Il est fortement conseillé de tenir à côté du grand journal où est indiqué toutes les écritures journalières **un cahier de caisse** et **un cahier de banque**.

NB : **Tout acte comptable doit être justifié pour être valable**, DONC il faut exiger les factures ou faire signer un reçu (se munir d'un petit carnet de reçu à souches (c'est une habitude à prendre). Le N° justificatif doit être indiqué sur tous les documents.

### **En définitif le Bureau a un gros travail pour assister le Directeur**

**2 - Procéder au dépôt de la modification des Statuts** au district ou à la sous-préfecture ou aux autorités compétentes. Vatomandry est à jour ainsi que Tananarive : bravo et félicitations. Vous recevrez vos fonds dès ce mois sur votre compte.

**3 – J'ai procédé avec Jacqueline au réaménagement de votre mensualité.**

**Notre objectif, vous le savez, est de modifier totalement à court et moyen terme, le secteur alimentaire.**

Je vous en ai parlé et j'espère que les conseils seront progressivement respectés.  
Je me rapprocherai de chaque Centre pour faire part des attentions particulières.

Nos calculs montrent qu'il est largement possible maintenant de nourrir correctement les Jeunes...

**C'est LA PRIORITE.** Je ferai part à chaque responsable de nos réflexions et conclusions.

**NB : Quand nous parlons d'alimentation, nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit de :  
Ration alimentaire équilibrée**

- Diversité des aliments
- Présentation des repas
- Convivialité : le repas est un lieu d'échanges et de partage, lien essentiel de la mixité sociale
- Hygiène alimentaire : la cuisine doit être à tout instant propre, on se présente à table dans une tenue correcte, les mains doivent être lavées avant de prendre son repas ... Il va de soi que l'hygiène concerne aussi le Personnel.

Un moyen pour ne pas réussir cela, c'est de l'imposer brutalement (je parle d'hygiène et de convivialité)

**L'alimentation c'est ce qui fédère et crée l'unité.**

Nous mettrons en place de **la formation.**

A titre d'exemple, les jeunes de Tananarive parallèlement à leurs études ont suivi une formation en pâtisserie : ils produisent ... c'est-à-dire que tout le monde peut le faire, encore faut-il qu'il y ait l'envie, c'est à nous de créer cette dynamique chez les Jeunes.

Très cordialement

Courage

A+

JC